



+33 620 995 820 / +212 6 60 30 86 56



Domaine Abraj Palmeraie, Marrakech

Règlement intérieur - Villa Sahar

Nom du client : Nbre. Adultes : Nbre. Enfants :

Date d'arrivée : Heure d'arrivée : Date de départ :

Je soussigné M. ou Mme avoir pris connaissance des règles internes liées à la Villa Sahar.

Inclus dans votre Location :

Usage exclusif de la villa avec Jardin clos et piscine privée.

Stationnement inclus

Linge de lit inclus

Serviettes inclus

Accès à internet inclus

Service conciergerie lors du séjour - inclus

Service de ménage quotidien

Petits déjeuners inclus

Services à la Carte :

1. Service de Restauration :

Assuré par notre cuisinière sur place.

- ✓ **Coût** : 200 MAD par personne par repas, gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.
- ✓ **Conditions** : Commandes à passer **24h à l'avance**.
- ✓ **Paiement** : Le paiement des repas commandés doit être effectué au moment de la commande.

Pour les repas et les collations consommés à la Villa, nous vous remercions de vous adresser à votre gouvernante ou cuisinière.

N.B : Boissons alcoolisées : Notre établissement ne possède pas la licence d'alcool : vous avez donc la possibilité d'apporter vos boissons alcoolisées à la Villa.

2. Service blanchisserie :

Machine à laver :
200 MAD par machine

Repassage :
150 MAD par machine

3. Piscine Chauffée

- ✓ **Coût** : 500 MAD
- ✓ **Préavis** : Demande à effectuer 48h avant l'utilisation.
- ✓ La Villa Sahar décline toute responsabilité en cas d'accident ou de dommage lié à l'utilisation de la piscine.
- ✓ Nous ne pouvons garantir la température de l'eau de la piscine même si vous avez commandé préalablement de chauffer la piscine. La température de l'eau dépend essentiellement de l'ensoleillement de la journée et des températures la nuit. Nous attirons votre attention sur le fait que la piscine n'est pas surveillée.

4. Service de Transfert :

Coût : Variable selon la course. Informations disponibles sur demande.

5. Visite extérieure :

Les visites extérieures ne sont pas autorisées, toutefois toute visite extérieure d'une personne non-inscrite au séjour doit faire l'objet d'un accord préalable de la direction et du propriétaire. Merci de nous adresser toute demande au moins 48 heures à l'avance.

6. Fêtes et rassemblement :

Au-delà des personnes inscrites en hébergement dans la Villa louée, un droit d'entrée pour les invités est demandé, en fonction de la nature de l'invitation et sa durée.

7. CAUTION

Une caution de 3 000 MAD établie par chèque est demandée à votre arrivée. Cette Caution concerne toute dégradation ou dérèglages des systèmes de Son, TV, Commande de climatisation de la Villa. Elle est restituée 5 jours au plus tard après votre départ -

Au cas où vous décidez de cuisiner vous-même ou faire appel à une cuisinière extérieure, une caution de 5 000 MAD est demandée à votre arrivée. Un nettoyage complet de cuisine après départ est facturé à 500 MAD.

Taxe de Séjour :

Taxes de séjour à vous acquitter sur place : 30 MAD par personne par jour.

Règlementations et Informations Complémentaires :

- ✓ Un **guide d'accueil** détaillant les règles à suivre et les services offerts est à votre disposition dans la villa.
- ✓ **Respect du voisinage** : Merci de respecter le calme entre 23h00 et 08h00.

Pour garantir un séjour agréable et harmonieux, nous vous invitons à respecter l'ensemble des règles internes de la villa.



Nous vous souhaitons un **séjour merveilleux** à la Villa Sahar.



VILLA SAHAR

La gérante :

LE LOCATAIRE

M. ou Mme :